



Pommier / Poirier

N°04
05/03/2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : pour les variétés ayant atteint le stade de sensibilité à la tavelure, période à risque avec les pluies en cours.
- **Chancres** : le gonflement des bourgeons est une période à risque.
- **Pucerons** : les éclosions d'œufs d'hiver sont en cours.
- **Acariens rouges** : les premières éclosions pourraient débuter à partir de mi-mars pour les situations précoces.
- **Anthonyme du pommier** : la période à risque de pontes débute à partir du stade B (BBCH 51).

Poirier

- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade A à début stade B pour Canada, Golden et Chantecler ; stade B à C pour Gala à C3 pour Granny et Braeburn ; stade C-C3 à début D pour Pink Lady.

En Gironde : stade A à début stade B pour Chantecler, stade B à C pour Golden et Gala.

En Dordogne : stade B pour Canada et Golden ; stade B à C Chantecler et Gala ; stade C-C3 pour Granny.



Stade B

« Début de gonflement »
(BBCH 51)



Stade C

« Gonflement apparent »
(BBCH 53)



Stade C3

« Eclatement du
bourgeon » (BBCH 54)



Stade D

« Apparition des boutons
floraux bourgeon » (BBCH 55)

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade C-C3 pour William's, Comice et Conférence ; stade D-D3 à tout début E pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade C-C3 pour William's ; stade C3-D pour Comice ; stade D-D3 à E pour Passe Crassane.



Stade C

« Gonflement
apparent »
(BBCH 52)



Stade C3

« Eclatement des
bourgeons »
(BBCH 54)



Stade D

« Apparition des
boutons floraux »
(BBCH 55)



Stade D3

« Ecartement des
boutons floraux »
(BBCH 56)



Stade E

« Les sépales laissent
voir les pétales »
(BBCH 57)

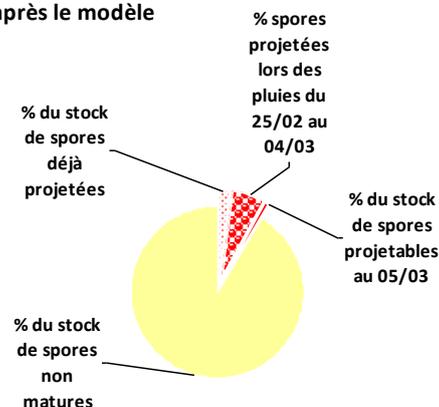
• Tavelure

Selon les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, pour les variétés ayant atteint le stade de sensibilité à la tavelure, les périodes pluvieuses du 25 au 28 février et du 1^{er} au 5 mars ont engendré des contaminations sur la majorité des secteurs.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections significatives lors des pluies qui sont intervenues du 25 février au 3 mars.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0,3 % par jour. Suite aux dernières pluies, le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 0,3 % du stock annuel.

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Pour les variétés précoces, les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont atteints. Le risque de contamination est important avec les pluies qui se succèdent et les longues périodes d'humectation.

Pour les variétés et situations tardives, la végétation est à surveiller attentivement afin de bien appréhender l'apparition des stades végétatifs sensibles : C-C3 (BBCH 53-54) pour le pommier et C3-D (BBCH 54-55) pour le poirier.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

Mesures prophylactiques : l'élimination des feuilles en hiver, par aspiration, broyage ou travail du sol réduit l'inoculum tavelure et donc l'importance des projections pour la campagne à venir. Il est maintenant trop tard pour mettre en place cette mesure prophylactique.

• Chancre

Le champignon responsable du chancre à *Nectria* ou chancre européen se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les plaies dues à la chute des feuilles, à la cueillette, au gonflement des bourgeons, à la taille et aux blessures de grêle sont des facteurs favorisant.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, l'époque de gonflement des bourgeons constitue une période à risque de contamination par le chancre.

Mesures prophylactiques : la suppression des rameaux porteurs de chancres lors de la taille est indispensable à la réduction de l'inoculum et permet de limiter l'extension de la maladie. En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

• Oïdium

Le champignon responsable de la maladie, *Podosphaera leucotricha*, se conserve pendant l'hiver principalement sous forme de mycélium dans les bourgeons contaminés lors de la saison précédente. Dès l'ouverture des bourgeons (stade C-C3), le mycélium reprend son activité. Les bourgeons infectés donnent naissance à des pousses ou inflorescences malades (contaminations primaires). Ces organes oïdiés primaires, recouverts d'un feutrage mycélien blanc-gris porteur de conidies, seront à l'origine des contaminations secondaires.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres touchés en 2019, les premiers symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont observés.



Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2019.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougri ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

• Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier

Les éclosions des œufs d'hiver sont en cours.

Sur nos parcelles de référence, lors des observations réalisées en ce début de semaine, 0 à 6 % des bourgeons étaient occupés par des fondatrices.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Fondatrice de puceron

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Acariens rouges

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 9 à 11°C pour les jours à venir, les premières éclosions pourraient débuter à partir des 14-18 mars pour les situations les plus précoces.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Cochenilles

La période hivernale est propice au repérage des foyers de cochenilles (Cf. BSV n°2 du 06/02/20).

Pou de San José : nous sommes actuellement durant la période où les larves effectuent généralement leur première mue sous les boucliers.

Mesures prophylactiques : la prophylaxie passe par l'élimination et la destruction des branches les plus envahies. Un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs atteints permet d'éliminer une partie des cochenilles.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Anthonome du pommier

Ce ravageur occasionnel peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique. En 2019, des dégâts importants ont été notés sur certaines parcelles.

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B permet d'évaluer l'importance des populations.

Les premiers adultes ainsi que les premières piqûres ont été observés en ce début de semaine.

Evaluation du risque

En parcelle sensible, la période à risque est en cours.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10 % des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.



Anthonomes du pommier

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

• Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, les éclosions sont en cours.

Evaluation du risque

La période à risque concernant les éclosions est en cours.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

• Phytopte du poirier

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui provoque l'érinose du poirier. Les dommages sont en général mineurs mais en cas de forte attaque, les feuilles se dessèchent et tombent, les organes floraux sont parfois attaqués ainsi que les fruits qui sont déformés et chutent prématurément.

Les adultes qui hivernent en colonies sous les écailles des bourgeons reprennent leur activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3). Ils colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.



Dégâts de phytoptes cécidogènes sur jeune feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque débute au stade D-D3.

Mesures prophylactiques : des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

• Cécidomyie des poirettes

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque débute au stade D3.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

• Tordeuse orientale

Le vol de la tordeuse orientale *Cydia molesta* débute généralement dans la dernière décade de mars.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone sont à installer à partir de mi-mars.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Hoplocampe

L'hoplocampe est un ravageur en recrudescence. La femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoule des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur mise en place est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Des essais de piégeage massif (60 à 150 pièges par hectare) réalisés en vergers de pommes à cidre ont montré une certaine efficacité dans des conditions de pression relativement faible (moins de 10 % de dégâts dans le témoin non traité). Le piégeage a été réalisé au moyen d'assiettes blanches fixées sur les troncs ou les branches, de préférence exposées au sud, puis engluées.



Piège à hoplocampes

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

• Auxiliaires

Les auxiliaires sont encore discrets mais on peut observer la présence de petites araignées qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. On note également sur certaines parcelles la présence de la coccinelle *Chilocorus* au niveau des encroûtements de cochenilles. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proie principale les cochenilles.

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

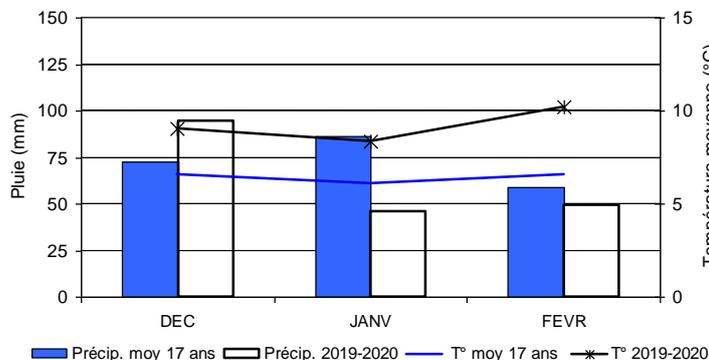
1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

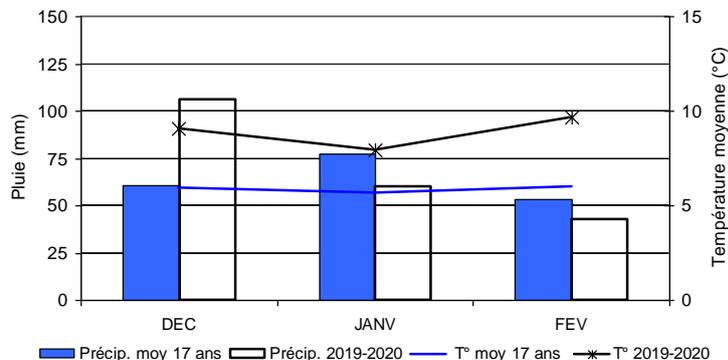
• Point climatique hiver 2019-2020

L'hiver météorologique (décembre à février) 2019-2020 a été particulièrement doux avec une température moyenne supérieure de 2,5 à 3°C par rapport à celle de ces 17 dernières années. La température moyenne mensuelle a été supérieure de 2,5 à 3°C aux normales en décembre, de 1 à 2,3°C en janvier et de 2,3 à 3,7°C en février (il s'agit du mois de février le plus chaud depuis 17 ans). Les précipitations ont été supérieures à la moyenne en décembre (+ 20 à + 60 mm selon les postes) et déficitaires en janvier et février (25 à 80 % des hauteurs de pluie habituelles selon les sites).

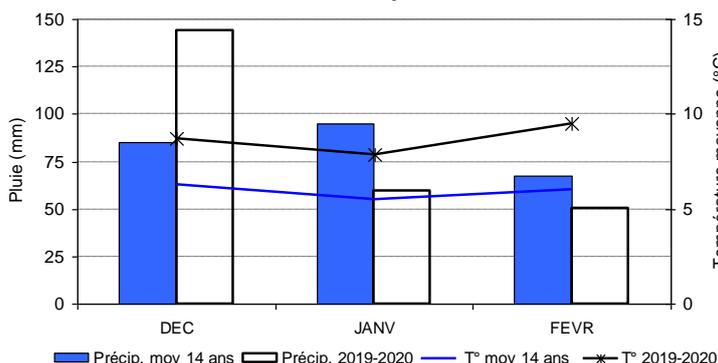
Données météo du poste de Pompignac (33)
Hiver 2019-2020 et moyenne sur 17 ans



Données météo du poste de Sainte-Livrade-sur-Lot (47)
Hiver 2019-2020 et moyenne sur 17 ans



Données météo du poste de Le Tatré (16)
Hiver 2019-2020 et moyenne sur 14 ans



Les températures douces des 2 premières décades de février avec parfois des températures supérieures à 20°C ont été favorables à l'évolution des stades végétatifs. Fin février, on note une avance d'environ 7 jours par rapport à 2019 pour les stades phénologiques du poirier et pour les variétés précoces de pommiers.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "